



Annexe 2  
Charte régionale « Objectif zéro phyto »



DELIBERATION TYPE

*(A adapter dans le cas d'une intercommunalité ou d'une collectivité  
déjà engagée dans la réduction des pesticides)*

Collectivité .....  
*(Logo de la collectivité à ajouter en en-tête de la délibération)*

Le Conseil Municipal/Communautaire de ....., dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présence du Maire/Président  
.....

Présents : .....

Objet : Adhésion à la charte régionale « Objectif zéro phyto »

Monsieur/Madame le/la Maire/Président présente au Conseil Municipal/Communautaire la  
charte régionale « Objectif zéro phyto », proposée par la Fédération Régionale de Défense  
contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Occitanie :

- Des démarches sont engagées au niveau européen (Directive cadre sur  
l'utilisation durable des pesticides) et au niveau national (plan Ecophyto 2) pour  
une réduction de l'usage des pesticides en zones agricoles et non agricoles. Les  
collectivités ont un rôle central dans cette utilisation à travers la gestion des  
espaces publics (parcs, voiries...).
- En Occitanie, la charte régionale propose une démarche évolutive et valorisante  
pour tendre vers la suppression des pesticides dans les villes et villages.
- Les objectifs visés concernent des enjeux à la fois sanitaires et  
environnementaux : protection de la santé du personnel chargé de l'entretien  
des espaces publics et celle des administrés, préservation et reconquête de la  
qualité des eaux.
- L'engagement de la collectivité dans la charte conduira, conformément au cahier  
des charges, à élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions vers le zéro  
pesticide, des actions de formation des agents et d'information des administrés.

Après délibération, le Conseil Municipal/Communautaire décide de s'engager en faveur de la  
réduction des pesticides, adopte le cahier des charges et sollicite l'adhésion de la collectivité  
à la charte régionale « Objectif zéro phyto ».

Fait à                          le  
Le/la Maire,

